

Conseil national de développement économique des Autochtones

Rapport pluriannuel 2019-2021



Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA)

Secrétariat du CNDEA

10, rue Wellington, Gatineau (Québec) K1A 0H4

cndeaniedbsecretariat@sac-isc.gc.ca



Table des matières

Message de la présidente	3
Nomination de Dawn Madahbee Leach à la présidence du Conseil national	5
Nomination de Victoria LaBillois au poste de vice-présidente du Conseil national	6
RAPPORTS	7
Recommandations sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord de 2019.....	7
Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019	8
Rapport de réconciliation économique autochtone de 2019.....	9
Plan stratégique 2020-2023.....	10
COLLABORATION ET PARTENARIATS	11
Linking Indigenous Communities with Regional Development in Canada	11
Université Vancouver Island (VIU)	12
AVIS ET CONSEILS.....	13
2019	13
2020	14
2021	15
COMPARUTIONS ET PRÉSENTATIONS.....	17
2019	17
2020	18
2021	18
À propos du Conseil	21
Membres.....	21

Message de la présidente

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones, je suis heureuse de présenter notre Rapport pluriannuel 2019-2022. Depuis 2019, le Conseil a participé à divers projets, et il a continué de travailler à des initiatives de développement économique des Autochtones tout au long de la pandémie de COVID-19.

Tout d'abord, je voudrais exprimer ma gratitude au président précédent du Conseil, le chef Clarence Louie. En 2021, après plus de 20 ans de service, il a quitté la présidence du Conseil national de développement économique des Autochtones. Son mandat à titre de président a été marqué par son approche novatrice en matière de progrès et de contrôle des initiatives de développement économique des Autochtones à l'échelle communautaire. Le chef Clarence Louie continue d'être une source d'inspiration pour de nombreuses communautés et dirigeants autochtones à travers le pays.

Au cours des trois dernières années, le Conseil peut compter sur un effectif complet de 13 dirigeants et artisans du changement autochtones notables de l'industrie. J'aimerais souligner la nomination de Victoria LaBillois à titre de vice-présidente, ainsi que l'arrivée de cinq nouveaux membres du Conseil : Danielle Levine, Andy Moorhouse, Michael Bonshor, Bob Dickson, et Dana Soonias. Le Conseil national cherche constamment à prendre de l'expansion et à croître dans tous les domaines d'expertise.

La pandémie de COVID-19 a exposé et exacerbé les inégalités déjà existantes pour les communautés autochtones au Canada. Elle a créé un besoin urgent de réponses réconciliatrices de la part du gouvernement canadien. Malgré les défis persistants, de nombreuses communautés autochtones se sont adaptées à la pandémie de façon novatrice et dynamique. Nous avons apprécié le soutien que le gouvernement fédéral a apporté relativement aux besoins urgents des communautés et au réseau d'institutions financières autochtones, ainsi qu'à l'Association touristique autochtone du Canada, afin d'aider les entreprises autochtones à faire face à la pandémie, ce qui a grandement contribué à maintenir le fonctionnement des entreprises autochtones aujourd'hui. Il reste encore beaucoup à faire pour aider ces entreprises dans le cadre de la prochaine phase de la reprise économique.

Le Conseil national a également travaillé en collaboration avec d'autres organisations autochtones nationales en vue de faire progresser la réconciliation économique et de promouvoir les possibilités de développement pour les communautés et les entreprises. En 2019, avec nos homologues de ces organisations autochtones nationales, nous avons commencé un travail laborieux en vue de l'élaboration de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada de 2022. Ensemble, nous faisons maintenant progresser cette stratégie afin qu'elle soit une voie vers une parité socioéconomique pour les peuples autochtones au Canada. Nous continuons de collaborer sur de nombreux éléments, par exemple pour ce qui est d'ouvrir des portes pour les entreprises autochtones, le commerce, l'activation des composantes économiques de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et la connectivité à large bande.





Le progrès des Autochtones dans les domaines des affaires, de la finance et du développement économique est la solution pour reconstruire nos économies, faire progresser le développement durable et garantir notre place légitime dans l'économie canadienne. Je suis fière des jalons importants que nous avons atteints en 2019, 2020 et 2021, qui ont tous contribué à faire en sorte que les politiques et les programmes fédéraux soient pleinement inclusifs et efficaces, notamment :

La publication des rapports et des plans suivants :

- Recommandations sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord de 2019
- Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019
- Réconciliation économique autochtone : Recommandations sur la réconciliation et la croissance économique inclusive pour les peuples autochtones et le Canada de 2019
- Plan stratégique 2020-2023 du CNDEA

Les événements spéciaux et jalons suivants :

- Collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur leur tout premier rapport sur le développement économique des Autochtones intitulé *Linking Indigenous Communities to Regional Development*
- Tenue d'un événement en marge de la session de l'Instance permanente des Nations Unies pour discuter de l'activation des composantes économiques de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

Le Conseil a également apporté une contribution importante à diverses stratégies ministérielles et à l'élaboration de programmes au cours de la période visée par le présent rapport. Comme nous avons trois décennies d'expérience dans la prestation de conseils stratégiques au gouvernement fédéral et que nous sommes profondément ancrés dans les réseaux de développement économique des Autochtones ainsi que dans les tables à tous les niveaux du gouvernement canadien, nous continuons d'aider à éclairer la voie vers l'avenir.

À titre de professionnels autochtones du développement économique et commercial à l'échelle communautaire, nous comprenons pleinement que la réalisation d'une véritable réconciliation ne sera pas possible sans des économies autochtones dynamiques, caractérisées par une autosuffisance économique et une égalité socioéconomique avec le reste du Canada. Des études démontrent que la prospérité des communautés autochtones contribue aussi à celle des régions avoisinantes. Par l'entremise d'une collaboration véritable, d'une élaboration conjointe, de l'innovation et du partenariat, ainsi que du renforcement de notre propre capacité institutionnelle, nous pouvons transformer les économies autochtones partout au Canada. Le Conseil national est enthousiaste à l'idée d'un avenir plein de nouvelles avancées et de possibilités stimulantes.



Dawn Madahbee Leach
Présidente

Nomination de Dawn Madahbee Leach à la présidence du Conseil national

Le rôle des femmes autochtones dans la vie traditionnelle en est depuis longtemps un de leadership et de force. De nos jours, la ténacité et la détermination des femmes autochtones témoignent de leur rôle dans la préservation des traditions et de la culture. Dawn Madahbee Leach, la première femme présidente du Conseil national, a été nommée à ce poste le 30 avril 2021. Anishinabe kwe et membre de la Première Nation d'Aundeck Omni Kaning, elle est directrice générale de la [Waubetek Business Development Corporation \(en anglais seulement\)](#) depuis 1988.



Dawn Madahbee Leach a été reconnue comme l'une des 100 femmes les plus puissantes au Canada, et elle est la première femme autochtone au pays à diriger un établissement régional de prêts financiers. Waubetek offre des services financiers à des entrepreneurs autochtones et à 27 communautés des Premières Nations du nord-est de l'Ontario. À Waubetek, Dawn Madahbee Leach a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'initiatives régionales importantes et dans l'investissement de 130 millions de dollars dans des entreprises et des projets économiques autochtones. À l'échelle nationale, elle a contribué à la conception de programmes qui répondent aux besoins en capital des entreprises autochtones et des communautés des Premières Nations.

En plus de son travail avec le Conseil national et Waubetek, Dawn Madahbee Leach siège aux conseils d'administration de Peace Hills Trust et de NioBay Metals Inc. et est propriétaire d'Indigenous Business International, une société qui offre des services consultatifs et de planification stratégique. Elle a été la porte-parole du développement économique et des entreprises autochtones, et en a fait la promotion sur la scène internationale, notamment en Australie, au Chili, en Nouvelle-Zélande, en Suède, en Suisse, en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Elle a également reçu le prix Indspire pour les affaires et le commerce en 2020 et le Prix d'excellence en affaires du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone en 2023. Elle a également obtenu un baccalauréat ès arts de l'Université Laurentienne, avec une majeure en sciences politiques et une mineure en droit.

Chef de file en entrepreneuriat et en affaires, Dawn Madahbee Leach s'est fermement engagée à faire progresser le développement économique des Autochtones au Canada. Femme d'affaires mobilisée politiquement à l'échelle nationale, elle a grandement contribué à orienter et à faire croître les économies autochtones. Son travail a fait une différence dans tout le pays, et permet aux autres de faire de même.

« La réconciliation avec les Autochtones ne sera pas complète tant qu'il n'y aura pas de réconciliation économique. C'est non seulement la seule option juste et équitable, mais on peut affirmer avec force et conviction que ce serait l'approche la plus rentable pour la population canadienne. »

Nomination de Victoria LaBillois au poste de vice-présidente du Conseil national



Victoria LaBillois est une entrepreneuse mi'gmaq de Listuguj, dans le territoire traditionnel de Gespe'gewa'gi, le septième et plus grand district mi'gmaq. En plus d'être la présidente de [Wejuseg Construction](#), Victoria LaBillois est la propriétaire et la présidente de Wejipeg Excavation Inc. Wejipeg a ouvert ses portes en 2011 pour combler les besoins d'excavation pour des parcs éoliens en développement sur l'ensemble du territoire. Le 17 juin 2021, elle a été nommée vice-présidente du Conseil national.

Victoria LaBillois est titulaire d'un baccalauréat ès arts et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton. Elle détient également une licence d'entrepreneur de la Régie du bâtiment du Québec.

Grâce à sa vision, elle a créé des possibilités d'emploi novatrices pour la main-d'œuvre mi'gmaq et a contribué à souder les relations interraciales. Elle a également été coprésidente d'un comité directeur national de l'Association canadienne de la construction, où elle supervisait l'élaboration d'un guide de mobilisation des Autochtones pour les petites et moyennes entreprises.

Victoria LaBillois a été mentore dans le cadre du programme Indigenous Women in Community Leadership de l'Institut international Coady de l'Université St. Francis Xavier et du programme accélérateur de l'Initiative conjointe de développement économique. Elle guide des jeunes femmes dans le cadre du programme de mentorat du Réseau des femmes exécutives (RFE) qui, selon elle, est un moyen de redonner après qu'elle ait été lauréate du prix Top 100 des femmes les plus influentes du Canada du RFE en 2019 et en 2020. Elle enseigne également la littératie financière aux jeunes Autochtones.

« Nous n'avons jamais été destinés à vivre dans la pauvreté sur nos territoires traditionnels. Ces terres et ces eaux nous ont permis de subvenir à nos besoins et peuvent continuer de le faire. »

RAPPORTS

Recommandations sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord de 2019

Les systèmes alimentaires durables dans le Nord sont un élément essentiel du développement économique du Nord. De tels systèmes appuient la sécurité alimentaire, ce qui permet d'améliorer la santé des communautés et des personnes, qui sont mieux en mesure de participer au sein de la population active. Avec une main-d'œuvre en meilleure santé, le climat économique serait meilleur et permettrait de mieux attirer et garder en place les entreprises. L'amélioration de l'emploi, les possibilités d'éducation et l'augmentation des revenus permettent à leur tour une plus grande sécurité alimentaire. Les systèmes alimentaires durables dans le Nord sont à la fois des stimulateurs du développement économique et des avantages pour la croissance économique, ce qui est lié à de nouvelles possibilités d'affaires.



Recommandations sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord du CNDEA de 2019 - Infographie

À la lumière des recherches internes et externes, ainsi que des conclusions tirées dans le cadre de notre table de discussion tenue à Whitehorse au Yukon en juin 2018 sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord avec les résidents du Nord, le Conseil a formulé une série de recommandations visant à combler les lacunes dans la création de systèmes alimentaires durables. Toutes les recommandations visent à favoriser l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale des Autochtones par l'entremise

d'une approche fondée sur les distinctions. Grâce à un financement amélioré et simplifié pour les initiatives locales et le partage des réseaux de solutions du Nord, le Nord sera mieux placé pour soutenir les systèmes alimentaires durables et le développement économique futur.

Lisez le rapport intégral ici : [Recommandations sur les systèmes alimentaires durables dans le Nord](#)

Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019

Selon la conclusion du Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019 publié le 10 juin 2019, on constate, au Canada, une amélioration des résultats économiques globaux pour les peuples autochtones, mais cette amélioration est variable et parfois très faible. Compte tenu du rythme des améliorations des résultats, nous ne sommes pas en voie d'atteindre notre cible de 2022 en matière de parité économique entre les Autochtones et non-Autochtones au Canada.

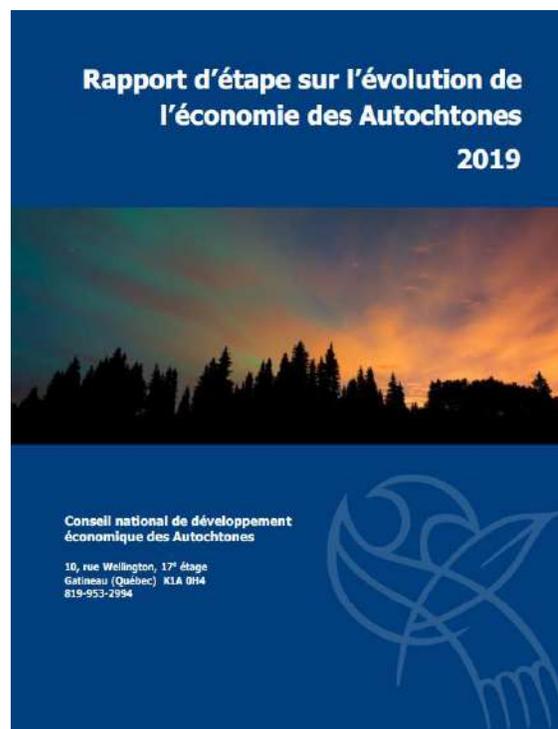
Ce rapport fournit une analyse approfondie des réalités économiques des peuples autochtones au Canada. À l'aide de 13 mesures, il présente l'évaluation de trois indicateurs clés : l'emploi, le revenu et le bien-être des collectivités. Par l'entremise de 19 mesures supplémentaires, il examine également cinq indicateurs sous-jacents de la réussite économique : l'éducation, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, la gouvernance, les terres et les ressources, et les infrastructures.

Onze nouvelles mesures ont été introduites dans ce rapport, comme la représentation de la main-d'œuvre, l'amélioration des mesures du revenu et du niveau de scolarité, la surpopulation et l'état des logements, et la certification financière communautaire. Le rapport présente aussi les résultats de l'analyse comparative entre les sexes ainsi que deux nouveaux indices composites sur le développement économique et l'infrastructure.

Le rapport de 2019 est le deuxième rapport d'étape publié par le Conseil national depuis son premier rapport, intitulé *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones* et publié en 2012. Le rapport d'analyse comparative a établi des objectifs audacieux pour suivre le progrès économique des Premières Nations, des Inuit et des Métis au Canada. Cela comprend l'objectif visant à atteindre la parité en matière de résultats économiques d'ici 2022.

Parmi ses recommandations, le Conseil national indique que les politiques et les programmes devraient cibler les populations autochtones dans les domaines de l'infrastructure, de l'emploi et de l'éducation. Il recommande également l'élaboration de soutiens éducatifs axés sur les jeunes pour aider les Autochtones à terminer leurs études secondaires et à poursuivre une éducation postsecondaire, ainsi que de programmes de renforcement des compétences pour aider les employés autochtones des industries à salaires élevés à accroître leur potentiel de gain dans les postes à salaire élevé.

Lisez le rapport intégral ici : [Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019](#)



Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019 du CNDEA

Rapport de réconciliation économique autochtone de 2019

Afin d'éclairer la voie à suivre pour remédier à l'écart socioéconomique pour les peuples autochtones dans le contexte de la réconciliation, le Conseil a organisé, en 2017 et en 2018, une série en trois parties sur la réconciliation économique et la croissance inclusive au Canada. La série s'intitulait *Élargir le Cercle : Que peuvent signifier la réconciliation et la croissance inclusive pour les peuples autochtones et le Canada?* Les événements ont été organisés en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), le Forum des politiques publiques (FPP) et l'ancien ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).

L'intérêt pour la série *Élargir le cercle* découle de la recherche de 2016 du Conseil qui a démontré que, si toutes les possibilités étaient égales et que la main-d'œuvre autochtone était pleinement mobilisée, on pourrait arriver à une contribution annuelle de 27,7 milliards de dollars au PIB canadien.

Le Rapport de réconciliation économique autochtone et ses recommandations sont le résultat de ce que le Conseil a entendu au cours des forums et reposent sur le Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019 du Conseil, qui indique que les résultats économiques globaux des peuples autochtones au Canada s'améliorent, mais qu'ils ne sont pas en voie d'atteindre les objectifs de 2022 en matière de parité économique. Le rapport conclut que le gouvernement du Canada doit prendre des mesures immédiates, significatives et claires en vue de combler les écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones. L'engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones n'est pas une question partisane; il s'agit de l'honneur de la Couronne, fondé sur les droits autochtones existants qui sont protégés et reconnus en vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Toutefois, la réconciliation ne relève pas uniquement de la responsabilité du gouvernement; tous les Canadiens doivent y contribuer.



L'Aînée Claudette Commanda - Prière d'ouverture (2019)

Lisez le rapport intégral ici : [Rapport de réconciliation économique autochtone de 2019](#)

Plan stratégique 2020-2023

En 2012, le Conseil national a fixé un objectif ambitieux à atteindre dans un délai de dix ans : que d'ici 2022, les Autochtones devraient avoir des possibilités et des résultats économiques comparables à ceux des autres Canadiens. Le Plan stratégique 2016-2019 du Conseil a défini des priorités à long terme axées sur cinq priorités clés pour combler les écarts socioéconomiques entre les Autochtones et non-Autochtones au Canada : améliorer la préparation des collectivités autochtones à tirer parti des possibilités économiques, améliorer l'accès aux capitaux : établir des revenus stables, renforcer le potentiel économique de nos terres et réduire au minimum les impacts environnementaux, appuyer les entreprises autochtones, et promouvoir l'importance du développement économique des Autochtones.

Dans l'ensemble du Canada, les communautés, organisations et entités commerciales autochtones se concentrent de plus en plus sur la reconstruction des nations, l'autonomisation des peuples autochtones et la discussion sur l'importance de reprendre le contrôle des affaires économiques dans le cadre de l'autodétermination. Alors que nous travaillons à l'avancement de la réconciliation économique, le Conseil national a déterminé qu'il est utile d'avoir un dialogue avec les principales organisations et les principaux dirigeants autochtones, afin de contribuer à l'élaboration d'une vision claire d'un avenir économique qui continuera de favoriser la prospérité économique et d'améliorer la qualité de vie de chaque Autochtone.

Le Plan stratégique 2020-2023 du Conseil comprend quatre secteurs prioritaires qui s'appuient sur le travail effectué dans le cadre du Plan stratégique 2016-2019, soit à titre de prolongement des grands projets, soit pour donner suite aux principales constatations issues des partenariats et de la recherche. Pour chaque priorité, nous avons établi des objectifs pour orienter notre travail au cours des trois prochaines années. Chaque objectif consiste en des résultats attendus ciblés et stratégiques qui visent à combler l'écart entre les populations autochtones et non autochtones au Canada.

Ce plan accélérera la prestation de conseils par le CNDEA aux organisations et aux ministères fédéraux sur les principaux domaines de politique et de programme autochtones en ce qui a trait au développement économique. Pour concrétiser la vision du Conseil national concernant l'égalité



Secteurs prioritaires du Plan stratégique 2020-2023 du CNDEA - Infographie

économique entre les peuples autochtones au Canada et le reste du Canada, des efforts concrets et durables doivent être déployés immédiatement.

Lisez le plan intégral ici : [Plan stratégique 2020-2023 du Conseil national de développement économique des Autochtones](#)



COLLABORATION ET PARTENARIATS

Linking Indigenous Communities with Regional Development in Canada

Dawn Madahbee Leach a rédigé conjointement le Rapport de 2019 de l'Organisation de coopération et de développement économiques intitulé *Linking Indigenous Communities with Regional Development*, qui examine la façon dont les politiques publiques et les investissements publics pourraient être mieux exploités pour soutenir le développement économique des Autochtones. Les recommandations présentées dans ce rapport visent à déterminer comment les politiques publiques et les investissements publics pourraient mieux soutenir le développement économique des Autochtones.

Voici quelques recommandations clés :

- Il faut améliorer la qualité des données sur les entreprises et l'entrepreneuriat autochtones. Sans données de meilleure qualité, les économies autochtones ne seront pas visibles et continueront d'être marginalisées. Il est important que ce travail soit dirigé par les Autochtones et qu'il respecte les principes de la propriété, du contrôle, de l'accès et de la possession (PCAP®). Une définition nationale convenue de ce qui constitue une entreprise autochtone est nécessaire.
- La reconnaissance des droits relatifs aux terres et à l'eau est essentielle au développement communautaire et économique et à l'autodétermination. Ces droits peuvent accroître l'autonomie et créer des possibilités économiques. L'acceptation des droits inhérents et reconnus légalement place les peuples et les communautés autochtones en meilleure posture pour protéger leurs intérêts. Les droits relatifs aux terres et à l'eau soutiennent les générations actuelles et futures et sont au cœur des croyances spirituelles, des connaissances et des enseignements traditionnels et de la reproduction culturelle. L'élargissement de la base terrestre et l'ajout de terres de réserve dans des zones plus urbaines se sont avérés de bonnes stratégies pour soutenir le développement économique communautaire. Les peuples autochtones doivent être inclus dans les décisions concernant leurs territoires traditionnels.
- Il faut en faire davantage pour renforcer l'entrepreneuriat et le développement économique communautaire des Autochtones, surtout étant donné que la grande majorité des entreprises autochtones sont des microentreprises. L'esprit d'entrepreneuriat autochtone, en particulier dans les zones rurales, est unique en termes de droits communs à la terre et aux ressources, de liens de parenté étroits, d'importance des connaissances traditionnelles et des pratiques culturelles comprenant un accent sur le collectivisme, et d'ententes réglementaires et fiscales, y compris le manque de transférabilité des terres et des exemptions fiscales pour les activités économiques sur les terres de réserve. Sans la mise en place d'infrastructures adéquates, dont des services à large bande de haute qualité, l'entrepreneuriat ne peut prospérer.
- Il est essentiel d'améliorer la gouvernance et les politiques pour favoriser le développement économique autochtone adapté au milieu. Une approche adaptée au milieu en matière de développement économique autochtone nécessite une vision claire du développement économique des communautés accompagnée de mécanismes permettant d'accorder la priorité aux investissements ayant une incidence sur le quotidien et sur le mieux-être : de l'infrastructure aux services, en passant par le renforcement des compétences, le mentorat et l'accès au capital. Pour tous les ordres de gouvernement, cela se traduit par un investissement réel dans la compréhension des ambitions et des besoins des communautés ainsi que dans l'établissement de relations significatives.

Lisez le rapport intégral ici : [Linking Indigenous Communities with Regional Development in Canada](#)



Université Vancouver Island (VIU)

Le 12 mars 2019, la VIU et le CNDEA ont tenu un exposé sur l'économie autochtone, avec la présidente de la VIU, Deborah Saucier, Ph. D., les membres du conseil du CNDEA, Ruth Williams, Ph. D., et Sandra Sutter, la navigatrice autochtone de la VIU et doctorante, Tasha Brooks, et un représentant de la Première Nation Snuneymuxw. L'exposé a permis de cerner les liens entre la participation économique des Autochtones et le rôle que jouent les établissements d'enseignement canadiens dans la facilitation de la participation au moyen de leurs modèles de gouvernance et d'infrastructure.

Le 25 novembre 2019, trois membres du CNDEA (Hilda Broomfield Letemplier, Sandra Sutter et Marie Delorme, Ph. D.) ont participé à une discussion de groupe animée par Nahlah Ayed de la CBC; l'Office of Aboriginal Education and Engagement de l'Université et la présidente de l'Université Deborah Saucier en étaient les hôtes.

Le Conseil national est d'avis que le renforcement des partenariats avec les établissements d'enseignement produira de nombreux avantages, comme la sensibilisation du milieu universitaire à la recherche visant à combler les graves lacunes dans les connaissances sur les obstacles à la participation économique des Autochtones.



AVIS ET CONSEILS

Comme le mandat du Conseil national est de fournir des conseils et une orientation au gouvernement du Canada, la présente section fournit une liste de différents sujets, décrits dans des lettres, que le CNDEA a présentés aux organisations et aux ministres.

2019

Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019

À la suite du lancement du rapport, le CNDEA a envoyé des versions papier à tous les ministres du gouvernement du Canada.

Stratégie économique nationale pour les Autochtones

En avril et en mai 2019, le CNDEA a écrit au ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord et à la ministre des Services aux Autochtones au sujet du désir du Conseil de contribuer à l'élaboration d'une stratégie économique nationale pour les Autochtones. On a reconnu que le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, mis en place en 2009, était obsolète et qu'une nouvelle stratégie nationale était nécessaire pour fournir une approche cohérente et moderne du développement économique des Autochtones.

Approvisionnement auprès des entreprises autochtones

En août 2019, le CNDEA a écrit à la ministre des Services aux Autochtones pour souligner l'importance de moderniser les politiques et les pratiques d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Le Conseil réclame depuis un certain temps une stratégie d'approvisionnement renforcée afin de garantir une participation plus juste et équitable des entreprises et des employés autochtones. L'absence d'analyse comparative et de rapports réguliers continue de particulièrement préoccuper le Conseil, et cette lacune doit être abordée à l'avenir; autrement, il n'existe aucun mécanisme de suivi et de production de rapports sur les résultats pour les peuples autochtones et tous les Canadiens. Le Conseil recommande que le gouvernement nomme un champion désigné de l'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, un individu ayant une présence politique à l'extérieur de la bureaucratie, comme le secrétaire parlementaire des Services aux Autochtones, pour arriver à plus de visibilité et accroître la reddition de comptes.

De plus, le Conseil cerne cinq domaines stratégiques qui doivent être prioritaires dans la stratégie modernisée d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones :

1. Mise de côté obligatoire de 5 % des contrats, sans condition
2. Sensibilisation du public au programme et préjugés comportementaux
3. Simplification des processus et réduction des obstacles
4. Évaluation des soumissions en fonction de la conception autochtone de la valeur
5. Visibilité et importance pour les entreprises autochtones locales



Financement de l'entrepreneuriat féminin

En septembre 2019, le CNDEA a écrit au ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique au sujet de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat en vue de soutenir les femmes entrepreneuses et l'engagement consistant à doubler le nombre d'entreprises appartenant à des femmes et dirigées par des femmes d'ici 2025.

Dans la lettre, le CNDEA a souligné que seulement 2,5 millions de dollars (moins de 2 %) des 2 milliards de dollars sont réservés aux femmes entrepreneuses autochtones. Cela ne reflète pas la représentation des peuples autochtones dans la population canadienne qui, selon le Recensement de 2016, est de 4,9 %. Bien que le CNDEA comprenne que les femmes autochtones peuvent être admissibles à faire une demande de financement dans le cadre de plusieurs volets de financement de l'enveloppe de 2 milliards de dollars, ce n'est pas la même chose qu'une enveloppe réservée aux femmes entrepreneuses autochtones.

Le CNDEA a demandé que le gouvernement s'occupe immédiatement de cette lacune en veillant à ce qu'un financement d'au moins 5 % soit réservé aux femmes entrepreneuses autochtones. De plus, le Conseil national a recommandé que des femmes autochtones, représentant les Premières Nations et les Inuit, soient nommées au Comité d'experts de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, où il n'y avait qu'un seul membre métis. Cela permettrait de garantir que le Comité d'experts dispose d'une représentation appropriée pour refléter les divers besoins et réalités des femmes des Premières Nations, inuites et métisses.

2020

Projet de la route et du port de la baie Grays, proposé par l'Association inuite du Kitikmeot

Le 31 janvier 2020, le CNDEA a écrit au ministre de Transports pour exprimer son soutien au projet de la route et du port de la baie Grays, proposé par l'Association inuite de Kitikmeot. Ce projet consiste en un réseau de transport de 230 kilomètres de route qui relieraient le port de la baie Grays à la mine Jericho, et qui fourniraient un lien avec le marché mondial des ressources minérales riches de la province géologique des Esclaves du Canada, située à la frontière du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. De plus, en raison du lien créé entre la région de Kitikmeot et Yellowknife, la route de la baie Grays serait également la première connexion terrestre entre le Nunavut et le sud du Canada.

Soutiens relatifs à la COVID-19 aux entreprises autochtones

En mars et en mai 2020, le CNDEA a envoyé des lettres au très honorable Justin Trudeau, lesquelles décrivaient l'aide essentielle nécessaire pour appuyer les entreprises autochtones pendant la pandémie. Bon nombre des recommandations du Conseil ont été traitées dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises autochtones annoncées le 18 avril 2020 et des initiatives de soutien subséquentes qui, bien qu'elles ne soient pas propres aux entreprises autochtones, étaient avantageuses pour ces dernières. Le Conseil a proposé des recommandations supplémentaires pour appuyer la viabilité économique des entrepreneurs et des entreprises autochtones, comme suit :

- 1) Plans de continuité des activités
- 2) Formation pour les entrepreneurs et les entreprises autochtones
- 3) Infrastructure technologique
- 4) Souplesse des programmes fédéraux



Incident à la Banque de Montréal

En juillet 2020, le Conseil a rédigé une lettre concernant un événement de 2019 où un Autochtone et sa petite-fille ont été illégalement détenus à une succursale de la Banque de Montréal à Vancouver, en Colombie-Britannique. Le Conseil a souligné l'importance de la participation des institutions financières à la réconciliation, citant l'appel à l'action n° 92 de la Commission de vérité et réconciliation.

Pêche à des fins de subsistance convenable et conflit en cours des Mi'kmaq

En octobre 2020, le CNDEA a exprimé son soutien à l'Assemblée des chefs mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse pour la pêche à des fins de subsistance convenable des Mi'kmaq. Le Conseil a reconnu que c'était une question constitutionnelle touchant aux traités qui a des répercussions sur le développement économique des Autochtones. Dans cette lettre, le CNDEA a demandé au gouvernement fédéral de respecter les droits des Mi'kmaq reconnus et confirmés par la Cour suprême du Canada dans le cadre de *R c. Marshall, 1999*, les traités de paix et d'amitié de 1760 et de 1761 et la *Loi constitutionnelle de 1982*. Il est du devoir du gouvernement fédéral de travailler avec les Mi'kmaq pour déterminer et définir la « subsistance convenable » et protéger les pêcheurs autochtones contre la violation de leurs droits.

2021

Approbation pour l'Institut des infrastructures des Premières Nations (IIPN)

En septembre 2021, le Conseil a exprimé son appui et son approbation à l'égard de la création d'un institut des infrastructures des Premières Nations, ainsi que des solutions de financement novatrices, comme la monétisation des transferts fédéraux, pour aider à combler les écarts importants et fournir une valeur plus élevée pour les investissements futurs dans l'infrastructure. Cette lettre a été envoyée à la ministre des Services aux Autochtones.

Stratégie de l'économie bleue

En octobre 2021, le Conseil a rédigé une lettre à Pêches et Océans Canada soulignant la quasi-absence, dans la stratégie proposée, de mentions des eaux intérieures et du droit des Autochtones à une subsistance convenable. Bien que la Stratégie de l'économie bleue proposée se concentre exclusivement sur les trois océans du Canada, les eaux intérieures et les activités connexes de pêche et d'aquaculture ont des répercussions importantes sur les peuples autochtones, tant en ce qui a trait aux activités traditionnelles de subsistance qu'à l'économie. Autres faits saillants de la lettre :

- Malgré la décision *Marshall* de la Cour suprême du Canada, les documents de mobilisation ne traitent pas directement des droits de pêche des Autochtones et les questions juridiques qui pourraient découler de la mise en œuvre de la stratégie doivent être examinées.
- La suggestion de la Cour suprême d'une « subsistance convenable » comme équivalent aux « biens nécessaires » est hautement discriminatoire et encourage une plus grande dépendance à l'égard de l'aide et des ressources publiques.
- L'industrie canadienne de l'aquaculture étant en pleine croissance, les renseignements et les observations propres aux Autochtones obtenus par l'entremise des consultations et des efforts de collaboration du MPO en 2020-2022 avec les peuples autochtones et le gouvernement



provincial doivent orienter la Stratégie de l'économie bleue du Canada et d'autres travaux stratégiques liés aux pêches.

Relance économique et budget de 2022 du Canada

Dans une lettre envoyée à la vice-première ministre et ministre des Finances en décembre 2021, le Conseil a exposé les priorités en matière de développement économique à examiner dans le budget de 2022. Recommandations :

- Le financement du développement économique devrait être augmenté à au moins 10 % des dépenses totales consacrées aux peuples autochtones, en partie pour compenser le manque de financement par le passé, mais aussi en reconnaissance du fait que chaque dollar dépensé pour le développement économique et commercial des Autochtones a le potentiel de mener à d'importants avantages sociaux et communautaires, ainsi que de renforcer les économies régionales partout au Canada.
- L'appui aux institutions financières autochtones doit être considérablement accru, et il faudrait envisager de permettre aux prêteurs de conserver le capital du fonds de prêts d'urgence lié à la COVID-19 pour aider à la reprise économique des Autochtones.
- Un investissement substantiel est nécessaire dans les institutions économiques et commerciales existantes dirigées par des Autochtones et pour la création de nouvelles institutions dirigées par des Autochtones à l'échelle nationale dont les activités seront axées sur les terres, les infrastructures, l'approvisionnement, les statistiques et l'éducation, ainsi que dans les différents secteurs économiques. Les institutions détenues et dirigées par des Autochtones agiront comme des centres d'excellence pour la promotion de pratiques de pointe, d'études de cas, d'outils, de modèles et de conseils pour renforcer les capacités autochtones.
- Des mesures sont nécessaires dans tous les secteurs de l'économie pour mobiliser et former les jeunes Autochtones, une source de main-d'œuvre largement sous-utilisée par les entreprises canadiennes. Il est maintenant essentiel de fournir une formation en entrepreneuriat et en leadership en soutien à ce changement. Plus particulièrement, l'Initiative de la Famille Martin fait du bon travail dans ce domaine en offrant des cours accrédités en affaires aux élèves autochtones du secondaire; elle devrait être appuyée pour élargir sa portée au sein des systèmes d'éducation provinciaux et dans les écoles fédérales partout au pays.
- Les possibilités d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones devraient être accrues. Un institut national d'approvisionnement auprès des Autochtones est proposé pour servir de mécanisme indépendant et extérieur au gouvernement pour cerner et certifier les entreprises autochtones aux fins de l'approvisionnement fédéral, et pourrait également être chargé d'élaborer des services de guide-expert à l'intention des entreprises autochtones et des organisations fédérales.
- Comblent le déficit considérable en matière d'infrastructures communautaires dans les communautés autochtones d'un océan à l'autre.



COMPARUTIONS ET PRÉSENTATIONS

2019

Initiative de politique publique du Canada et de l’Australie

En janvier 2019, Marie Delorme, Ph. D., a représenté le CNDEA dans le cadre de l’Initiative de politique publique du Canada et de l’Australie à Sydney, en Australie, en compagnie de Christopher Duschenes, directeur général de l’Élaboration des politiques économiques à Services aux Autochtones Canada. La journée de réflexion de l’IPPCA 2019 était axée sur le développement économique et l’autonomisation des Autochtones : Réaliser un changement durable par l’entremise de l’entrepreneuriat autochtone.

Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019 du CNDEA

À la suite du lancement officiel du Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019, Marie Delorme, Ph. D., et Sandra Sutter ont présenté le rapport au Comité de la haute direction de Services aux Autochtones Canada à Ottawa. Divers membres du CNDEA ont également participé à des activités médiatiques régionales et nationales qui coïncidaient avec la publication du rapport.

En outre, les membres du Secrétariat du CNDEA ont présenté le Rapport d’étape sur l’évolution de l’économie des Autochtones de 2019 au Réseau d’échange de l’information et de la recherche autochtone (REIRA). Le REIRA est un réseau de professionnels issus d’organisations autochtones, du gouvernement fédéral et d’institutions universitaires.

Rapport de l’Organisation de coopération et de développment économiques (OCDE)

Dawn Madahbee Leach a participé à plusieurs événements concernant ses travaux sur la publication du document de l’OCDE sur le lien entre les communautés autochtones et le développement régional (« Linking Indigenous Communities with Regional Development »). Elle a assisté à des événements à Paris et à Genève à l’été 2019 pour la publication du rapport et l’a présenté à des délégués au World Indigenous Business Forum en octobre dans le cadre du soutien à l’étude de l’OCDE.

Initiative de politique publique du Canada et de l’Australie (IPPCA)

Le Secteur des terres et du développement économique de Services aux Autochtones Canada a accueilli une déléguée australienne dans le cadre de l’Initiative de politique publique du Canada et de l’Australie à l’automne 2019. La visite était axée sur le développement économique des Autochtones, et Sarah Burr était la déléguée. Sarah est une femme autochtone à la tête de l’équipe chargée de la sécurité et du leadership des femmes au sein de la National Indigenous Australians Agency. Au cours de ses six semaines au Canada, Sarah a rencontré cinq membres du Conseil national et a visité les communautés de Membertou et d’Osyoos.

Réconciliation économique

Le CNDEA a présenté les recommandations suivantes, qui sont propres à la réconciliation économique, au Groupe de travail des sous-ministres sur la réconciliation (GSMR), le 10 décembre 2019 :

- 
1. **Approvisionnement** : Les recommandations visent à établir un répertoire complet et facile d'accès des entreprises autochtones (semblable à celui de la Supply Nation de l'Australie) et à fournir un financement utile aux entreprises autochtones afin d'accroître la visibilité et la préparation relatives aux possibilités d'approvisionnement.
 2. **Accès au capital** : Les recommandations visent à financer adéquatement les institutions financières autochtones (IFA) et à transférer des programmes de développement économique aux IFA. Les recommandations demandent également des protections contre les pertes sur prêts pour les IFA afin de permettre aux entreprises autochtones d'accéder à d'autres formes de capital conventionnelles.
 3. **Renforcement des capacités** : Les recommandations visent à mettre en place des mesures incitatives, y compris le financement, les stages et les bourses d'études, afin d'accroître la participation des Autochtones à la formation et à la certification en affaires, et d'encourager les établissements d'enseignement postsecondaire à accroître l'accès à ces programmes pour les apprenants autochtones.
 4. **Partage de la richesse** : Les recommandations portent sur des stratégies et des options novatrices visant à accroître la participation financière et la contribution des peuples autochtones au développement des ressources, et à soutenir la croissance des économies traditionnelles et la participation à la gestion de l'environnement.

2020

Approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Le CNDEA a été invité à prendre la parole dans le cadre d'un dialogue sur la politique d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, organisé par l'Institut national des pêches autochtones (INPA), Pêches et Océans Canada (MPO) et la Garde côtière canadienne (GCC). Victoria LaBillois et Danielle Levine ont parlé des priorités du Conseil en matière d'approvisionnement.

Stratégie économique nationale pour les Autochtones

Le 28 février à Ottawa, le CNDEA a rencontré des représentants d'organisations nationales de développement économique autochtones pour discuter de l'élaboration d'une stratégie nationale dirigée par les Autochtones. Les membres du CNDEA, Dawn Madahbee Leach, Victoria LaBillois, Sandra Sutter et Marie Delorme, Ph. D., ont participé à un groupe-cadre qui a rédigé la stratégie. Les membres du CNDEA ont participé à 19 réunions du groupe-cadre et à des dizaines de réunions de sous-groupes pour rédiger le contenu de la stratégie. Les réunions, qui se sont poursuivies en 2021, ont contribué à l'élaboration d'une stratégie économique nationale pour les Autochtones qui reposerait sur quatre piliers : les terres, la population, les finances et les infrastructures.

2021

Banque du Canada

Le Conseil reconnaît la valeur d'un dialogue avec des institutions financières comme la Banque du Canada. À cette fin, le CNDEA a rencontré la Banque du Canada le 28 juin 2021. Le rôle et les travaux du CNDEA ont été présentés, et le rôle vital des banques et des institutions financières dans la réconciliation économique des Autochtones a fait l'objet de discussions fructueuses.



Les peuples, les communautés et les entreprises autochtones ont accès aux institutions financières du Canada relativement à des partenariats communautaires, à des prêts aux entreprises et à des opérations bancaires de tous les jours. Pour veiller à ce que ces interactions soient bénéfiques et équitables, il est important que les institutions financières et les banques donnent à leurs employés de la formation sur les compétences culturelles en plus de fournir des services respectant la sécurité culturelle pour lutter contre le racisme systémique dans l'ensemble de leurs organisations.

Initiative de la Famille Martin

En août, le CNDEA a communiqué avec des représentants de l'Initiative de la Famille Martin (IFM) au sujet de son rapport annuel de 2020. Le CNDEA, comme l'IFM, estime que chacun devrait avoir la possibilité d'atteindre son plein potentiel. Malgré la pandémie, les programmes de l'IFM ont pu accroître leur portée à un plus grand nombre d'écoles et de communautés. Le CNDEA a envoyé une invitation virtuelle pour une rencontre, dans le but d'en apprendre davantage sur l'Initiative, son programme Jeunes entrepreneurs autochtones (PJE) et son cours sur l'entrepreneuriat autochtone (CEA), qui a été élaboré en collaboration avec des Aînés, des éducateurs et des familles autochtones. L'IFM a accepté l'invitation du CNDEA et a rencontré le Conseil en ligne, en septembre. L'IFM a réitéré l'importance d'établir des liens et de partager les connaissances avec les gouvernements provinciaux de tout le pays.

Stratégie de l'économie bleue

En octobre, Dawn Madahbee Leach a rencontré le ministère des Pêches et des Océans (MPO) au sujet de la Stratégie de l'économie bleue. Dawn a souligné que le contenu des décisions clés de la Cour suprême doit être reconnu et inclus explicitement dans l'économie bleue. Le suivi et la surveillance de l'aquaculture, par exemple, ont déjà lieu dans les territoires traditionnels.

En ce qui concerne le développement des entreprises, le CNDEA a indiqué qu'il y a d'énormes avantages associés aux programmes de formation des Autochtones vivant en milieu urbain qui ciblent les jeunes Autochtones. Tous les participants étaient d'accord pour dire que Clearwater était un bon exemple de succès, et les représentants du MPO avaient hâte d'entendre parler d'autres exemples de programmes ou d'ensembles de programmes de développement économique autochtone du gouvernement du Canada qui pourraient être considérés comme des pratiques exemplaires. Dawn a fait remarquer que, particulièrement dans l'Ouest canadien, il existe de bons programmes axés sur les Autochtones vivant en milieu urbain. Dans ce contexte, Dawn a mentionné l'Institut national des pêches autochtones (INPA), qui pourrait devenir un centre d'excellence et d'expertise, grâce à sa base de données d'outils, de modèles et d'études de cas.

Avantages économiques de l'investissement dans l'infrastructure communautaire

En novembre, le CNDEA a fait une présentation au directeur général intérimaire de l'infrastructure communautaire de Services aux Autochtones Canada (SAC) et a recommandé que SAC examine le rapport de 2016 du Conseil, intitulé *Recommandations sur le développement d'infrastructures nordiques à l'appui du développement économique*. Ce rapport vise à combler l'important déficit d'infrastructure dans le Nord du Canada, qui constitue l'obstacle principal au développement économique et commercial de la région, et à l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés autochtones du Nord. De plus, le CNDEA a encouragé le gouvernement fédéral à tenir compte des définitions des Autochtones de

la richesse et du mieux-être communautaires lorsqu'il tient des discussions et fait des mesures sur la « création de richesse ».



À propos du Conseil

Créé en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) est une organisation nationale non partisane chargée de conseiller le gouvernement du Canada sur toutes les questions liées au développement économique des Autochtones. Composé de dirigeants d'entreprises et des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis provenant de tout le Canada, le Conseil occupe la fonction importante d'aider le gouvernement fédéral à élaborer des politiques et des programmes adaptés aux circonstances et aux besoins particuliers des communautés autochtones. Le Conseil est un lien essentiel entre les responsables de l'élaboration de politiques, les ministères fédéraux et les chefs d'entreprise et dirigeants locaux autochtones et non autochtones.

Membres

Entre 2019 et la fin de 2021, le Conseil national a évolué et comprend maintenant un effectif complet de 13 membres provenant des régions du Canada. Chaque membre a offert sa précieuse expertise commerciale, communautaire, opérationnelle et stratégique au Conseil national.

Tout au long de la pandémie, le CNDEA a mis au point des domaines d'intérêt dans les domaines suivants : analyse comparative du progrès économique, infrastructure et connectivité, questions internationales, approvisionnement, ACS Plus et politique économique pour les femmes, entre autres.

Chef Terrance Paul, membre à titre personnel, Nouvelle-Écosse



Terry Paul est chef de Membertou, poste qu'il occupe depuis les 38 dernières années. Pendant cette période, M. Paul a fait de sa communauté et de son administration l'une des communautés autochtones les plus efficaces et épanouies sur le plan économique du pays.

Le chef Paul a commencé sa carrière au Boston Indian Council, d'où il tire son expérience en finances et en gestion. À son retour à Membertou, le chef Paul s'est joint au conseil de bande de Membertou en tant qu'agent de développement économique et a progressé jusqu'au poste de gestionnaire de bande, avant d'être élu chef en 1984.

Le chef Paul a accompli de nombreuses réalisations remarquables dans son rôle actuel, à titre de chef et de PDG de Membertou, y compris être nommé pour l'une des plus hautes distinctions honorifiques du Canada. En 2017, il a été nommé membre de l'Ordre du Canada. Il a également été intronisé au Temple de la renommée des entreprises de la Nouvelle-Écosse et est récipiendaire du prix du leadership Frank McKenna. Le chef Paul est titulaire d'un doctorat honorifique de l'Université Cape Breton et de l'Université Mount Allison, et en 2019, il a permis à son organisation d'être nommée à titre d'entreprise la mieux gérée du Canada. En janvier 2020, il a reçu le prix pour l'ensemble des réalisations du Conseil canadien pour le commerce autochtone.

On attribue au chef Paul la réussite d'avoir triplé le territoire de la réserve de Membertou et augmenté le taux d'emploi au sein de Membertou à 80 % dans la communauté. En novembre 2020, il a dirigé l'investissement le plus important réalisé par un groupe autochtone au Canada, avec l'acquisition de Clearwater Seafoods.

La devise de Membertou, Welcoming the World (Accueillir le monde), est sans aucun doute la représentation la plus précise de la communauté autochtone ouverte et progressiste que Membertou est devenue sous la direction du chef Terry Paul.

La viabilité financière, la famille, la communauté, la culture et l'engagement à préserver la langue et l'histoire de son peuple, ainsi que le désir de bâtir un avenir prometteur pour les jeunes de la communauté, sont des priorités absolues pour le chef Paul.

Hilda Broomfield Letemplier, membre, Terre-Neuve-et-Labrador



Hilda Broomfield-Letemplier est présidente et dirigeante principale des finances de Pressure Pipe Steel Fabrication Limited et de Northern Oxygen Ltd., des fournisseurs du secteur minier qui participent à certains des plus importants projets de développement des ressources au Labrador. Ses entreprises appartiennent à 100 % à des Inuit et à des Autochtones, ainsi qu'à des femmes, qui ont été créées par elle et par son mari, Lionel, à Happy Valley-Goose Bay. Pour garder le cap sur la diversité de ses entreprises, elle a suivi au Collège de l'Atlantique Nord un cours sur les principes de base de la gestion de projet afin d'améliorer ses compétences en leadership, en planification de projet et en gestion, ainsi qu'en surveillance et en contrôle.

De 2005 à 2018, elle a été directrice régionale (Labrador) de la Newfoundland and Labrador Organization of Women Entrepreneurs (NLOWE). Au cours de ses quatre dernières années au sein de la NLOWE, elle a été présidente. Grâce à ce travail, elle a pu améliorer la réponse aux besoins des femmes entrepreneuses de la province en matière d'accès à des renseignements de qualité, d'établissement de liens précieux et de possibilités intéressantes de développement et de croissance des entreprises. En 2022, Mme Broomfield-Letemplier a reçu l'Entrepreneur of the Year Award (Prix de l'entrepreneuse de l'année) de la NLOWE et le Celebrating Women in Business Leadership Award (Prix du leadership d'hommage aux femmes en affaires).

Elle fait également partie du Cercle des femmes autochtones. Ce cercle s'est engagé à fournir une orientation stratégique et une expertise pour éclairer les efforts fédéraux visant à remédier aux inégalités systémiques que connaissent les femmes autochtones, particulièrement en ce qui concerne les questions de violence fondée sur le sexe, d'insécurité économique et de leadership autochtone.

La passion d'Hilda Broomfield-Letemplier est d'embaucher des personnes dans le cadre de bons emplois et de leur fournir la formation nécessaire. « Voir la fierté que les gens ont dans leur travail, l'estime de soi et la confiance en soi qu'ils obtiennent de par la prospérité et la réalisation de leurs objectifs, c'est ce que le développement économique signifie pour moi : aider les gens. »

Marie Delorme, Ph. D., membre, Alberta



Marie Delorme, Ph. D., est PDG d'Imagination Group of Companies, une société autochtone composée de trois entités, chacune fournissant des services à l'industrie, aux gouvernements et aux groupes autochtones dans les domaines de la gestion de la marque, du conseil en affaires et du tabac cérémoniel.

Elle siège aux conseils d'administration des sociétés cotées en bourse de la Banque Canadienne de l'Ouest et de Premium Brands Holding, au conseil d'administration de la Fondation canadienne Donner et aux conseils consultatifs autochtones de la Régie canadienne de l'énergie et du CN.

Mme Delorme est membre de l'Ordre du Canada. Elle a reçu le prix Inspire pour les affaires et le commerce et a été nommée l'une des 100 femmes les plus puissantes du Canada. Parmi ses autres prix, mentionnons le prix Dr. Douglas Cardinal de l'Université de Calgary, le Business Award of Distinction (Prix de distinction en affaires) de la Chambre de commerce de l'Alberta; le Salute to Excellence Award (Prix de reconnaissance de l'excellence) de la Chambre de commerce de Calgary et le Métis Nation Entrepreneurial Leadership Award (Prix du leadership entrepreneurial de la Nation métisse).

Mme Delorme est titulaire d'un baccalauréat en sciences, d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Queen's, et d'un Ph. D. et d'un doctorat honorifique en droit de l'Université de Calgary.

« La mise en œuvre concertée de stratégies économiques fondées sur les piliers que sont les populations, les terres, les infrastructures et les finances est la voie vers la parité socio-économique pour les peuples autochtones. »

Ruth Williams, membre, présidente du comité de l'infrastructure et de la connectivité, Colombie-Britannique



Ruth Williams est de la Première Nation de High Bar, en Colombie-Britannique. En 2022, elle a été nommée membre de l'Ordre de la Colombie-Britannique et, en 2011, elle a reçu l'Aboriginal Business Lifetime Achievement Award (Prix pour l'ensemble des réalisations en affaires autochtones).

Mme Williams a plus de 45 ans d'engagement auprès des communautés autochtones à son actif, qui comprend notamment la prestation de services et la participation à des comités consultatifs, et plus de 30 ans d'expérience en leadership à titre de membre fondatrice, ancienne PDG et présidente de l'All Nations Trust Company (ANTCO). Ruth Williams demeure la force motrice de Pathways to Technology, une initiative visant à offrir un accès Internet haute vitesse abordable et fiable aux 203 Premières Nations de la Colombie-Britannique.

Ayant réussi à obtenir une subvention inconditionnelle de 40,5 millions de dollars de la province de la Colombie-Britannique et de Santé Canada, et 28 millions de dollars en subventions de Services aux

Autochtones Canada, Mme Williams est une chef de file et une défenseuse remarquable pour ce qui est de la connectivité pour les communautés autochtones au Canada. De plus, elle gère le contrat et dirige la création des services techniques des ressources en logement.

Mme Williams possède plus de 27 ans d'expérience dans les domaines des finances, de la gestion des risques, des programmes et de la gestion des ressources humaines. Par l'intermédiaire de l'ANTCO, elle a supervisé la gestion d'ententes d'une valeur pouvant atteindre 75 millions de dollars.

Depuis 11 ans, Mme Williams a été vice-présidente du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et membre fondatrice de la Kamloops Indigenous Housing Society, depuis 1987. Elle est également conseillère pour Emploi et Développement social Canada. Mme Williams a été membre du Conseil national de développement économique des Autochtones original en 1984, et elle est toujours une membre active à ce jour.

« Les peuples autochtones ont un rôle à jouer pour veiller à ce que la croissance future du Canada respecte à la fois l'environnement et les droits de la personne. Pour assurer notre place dans la société canadienne, il faudra accroître les possibilités d'éducation et reconnaître davantage l'importance de l'apprentissage expérientiel. Le Conseil national aide à traiter de ces questions. »

Sandra Sutter, membre, présidente du comité sur la politique économique pour les femmes et du comité des communications, Alberta



Sandra Sutter, une métisse crie des Prairies, est gestionnaire des partenariats autochtones pour Pyramid, Tarpon and Warwick (PTW) Energy et Clark, Gisborne and Tarpon (CGT) Industrial. Elle est aussi présidente de la Circle for Aboriginal relations (CFAR) Society. Elle a été impliquée dans les secteurs des finances, des services publics, des organismes sans but lucratif, de la comptabilité et du pétrole et du gaz dans sa vie professionnelle et bénévole depuis son déménagement à Calgary en 1988.

Mme Sutter siège actuellement au conseil d'administration de Careers – Take On the Future et au Conseil de liaison des Forces canadiennes. Elle est aussi coprésidente du conseil sur la sécurité économique des femmes métisses de la province de l'Alberta. Elle a eu l'honneur de recevoir en 2014 un prix pour l'entrepreneuriat métis pour ses services à la communauté d'affaires métisse locale de

la Nation métisse de l'Alberta, Région 3, et un prix Top 100 des femmes les plus influentes du Canada du RFE en 2019.



Mme Sutter est une éternelle apprenante qui a une profonde passion pour la communauté autochtone. En juin 2017, elle a été honorée pour la mobilisation des communautés autochtones par la Faculty of Extension de l'Université de l'Alberta.

Mme Sutter a également une carrière parallèle d'artiste en musique et en cinéma indépendante, autogérée et primée; elle met l'accent sur la vérité et la réconciliation, et elle a reçu plus de 40 prix de l'industrie au cours des cinq dernières années. Elle est fière d'être ambassadrice du Fonds Downie Wenjack. En 2019, elle a également reçu un prix Esquao et un prix du modèle autochtone de l'Alberta pour son travail dans les arts

« La compréhension de la force fondamentale des cultures des Inuit, des Métis et des Premières Nations marque le début de notre cheminement collectif vers la revendication du mieux-être. »

Maxime Vollant, membre, Québec



Maxime Vollant, père de trois filles, fait partie de la Première Nation des Innus de Pessamit. Sa carrière professionnelle a commencé avec la création du conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador, et a continué sous le patronage de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Au cours de sa carrière professionnelle, il a été directeur d'une institution financière et du développement économique de sa communauté. Il a aussi été directeur exécutif de certaines communautés des Premières Nations au Québec. Il est actuellement responsable des relations autochtones pour la société minière Rio Tinto IOC.

M. Vollant a longtemps travaillé à la création de possibilités d'emploi pour son peuple. Il a également participé à divers conseils d'administration d'organisations autochtones et non autochtones pour le développement des Premières Nations à divers niveaux. Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique.

« Un développement économique autochtone efficace qui atteint les objectifs des Premières Nations au Canada doit être appuyé par un cadre et des politiques fondés sur les réalités des communautés autochtones. »

Andy Moorhouse, membre, Québec



Andy Moorhouse œuvre à titre de dirigeant dans le cadre de diverses fonctions depuis plus de 20 ans. Il a géré des groupes par l'entremise d'une organisation à but non lucratif, a été élu à diverses fonctions, notamment à titre de maire du village nordique d'Inukjuak, qui compte plus de 1 800 habitants, et a conçu, développé et géré des programmes bénéficiant d'un financement annuel de plus de 10 millions de dollars.

Il est actuellement vice-président du développement économique et directeur exécutif du Centre de santé Inuulitsivik. Il y gère un hôpital central à Puvirnituaq ainsi que six cliniques satellites sur la côte de la baie d'Hudson, de Kuujjuaraapik à Salluit. L'équipe avec laquelle il travaille compte actuellement plus de 1 000 personnes occupant divers postes. Il dispose d'un budget de plus de 140 millions de dollars.

M. Moorhouse relève les défis avec fougue. Il recueille les solutions possibles à un problème et veille à ce que la meilleure option soit résumée et mise en œuvre. Il est en mesure de travailler avec les autres et fait plus que ce qui est attendu de lui pour accomplir la tâche avec efficacité et efficience.

Il est passionné de la chasse. Il aime camper sur la terre et en vivre. Il adopte à temps partiel un mode de vie traditionnel où les aliments issus de la chasse et de la cueillette sont une source importante de son alimentation. Il veille également à enseigner à ses enfants le mode de vie traditionnel que lui ont appris sa famille et ses amis.

« Je voudrais simplement dire que je crois que je suis assez sérieux pour relever n'importe quel défi, mais je trouve aussi qu'il est important de prendre soin de soi personnellement. »

Michael Bonshor, membre, président du comité du Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie, Colombie-Britannique



Michael Bonshor, CPA, CMA, est membre de la Première Nation des Dzawada'enuxw de Kingcome Inlet. Il travaille avec les Premières Nations et les organisations autochtones depuis 20 ans. Il est président et PDG de Visions First Nations Financial Services/Ki'mola Indigenous Capital et administrateur délégué de la First Nations Business Development Association.

M. Bonshor apporte son expérience de CPA, CMA au Conseil national, ainsi que son expérience en matière de gouvernance de conseil à titre de coprésident actuel du First Nations Gaming Revenue Sharing Partnership de la Colombie-Britannique, de président du Comité des finances et de la vérification et de membre du conseil d'administration de la BC Infrastructure Benefits Inc. (une société d'État de la Colombie-Britannique).

« La croissance et le succès des entreprises appartenant aux Premières nations sont le meilleur indicateur des progrès réalisés en matière de réconciliation économique au Canada. »

Par le passé, M. Bonshor a été président du comité des finances et de l'investissement et membre du conseil d'administration de la New Relationship Trust et ancien président du BC Native Economic Development Advisory Board. Il est également le fondateur et administrateur délégué de la BC First Nations Business Development Association.

Danielle Levine, membre, Colombie-Britannique



Danielle Levine est métisse et originaire de Winnipeg, au Manitoba, mais elle se sent maintenant à la maison dans les basses-terres continentales de la Colombie-Britannique. Elle est une entrepreneuse sociale, une défenseuse des droits et une conceptrice pédagogique qui s'efforce de créer des possibilités d'apprentissage pertinentes par l'entremise de ses services indépendants de conseil.

Elle travaille actuellement avec les comptables professionnels agréés de la Colombie-Britannique pour les aider à accroître la mobilisation et la participation des peuples autochtones parmi les 37 000 membres de la profession réglementée et à développer le programme de littératie financière des CPA en Colombie-Britannique. Actuellement, Mme Levine travaille également avec des clients sur la planification stratégique et sur des programmes d'entrepreneuriat personnalisés pour Stó:lo Community

Futures.

Au fil des ans, elle a contribué à l'élaboration de plusieurs programmes d'accélération de l'entrepreneuriat, dont le programme EntrepreNorth, e@UBC et la Kanuu Indigenous Innovation Society, dont elle est la fondatrice. Elle a conçu un programme d'entrepreneuriat alimentaire pour les chasseurs et cueilleurs autochtones d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui intègre la souveraineté alimentaire, le développement entrepreneurial et les connaissances traditionnelles autochtones.

Lorsqu'elle travaillait à la Sauder School of Business de l'Université de la Colombie-Britannique, Mme Levine a conçu de nombreux cours, dont un crédit complet MBA pour la visite à des étudiants maoris de l'école de gestion de l'Université de Waikato en Nouvelle-Zélande. Elle a également conçu conjointement le premier cours sur les sujets autochtones, qui est maintenant offert à tous les étudiants au baccalauréat en commerce de l'école de commerce.

Mme Levine siège actuellement au conseil d'administration du Fonds de bourses d'études pour les Autochtones Joe Mathias et de la société de développement économique Leq'á:mel. Elle a été membre du conseil de la Vancouver Native Housing Society et de Co-operatives First. Elle est la fondatrice et une ancienne membre du conseil de la Fraser River All Nations Aboriginal Society.

Mme Levine est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, avec une spécialisation en élaboration et en prestation de programmes de littératie financière pour les communautés autochtones urbaines, ainsi que d'un certificat en développement économique communautaire de l'Université Simon Fraser.

« J'aimerais encourager tous les autochtones à essayer de nouvelles choses et à explorer des chemins qui n'ont jamais semblé être des chemins. Je suis fière de siéger au Conseil national de développement

économique des Autochtones et fière de saisir cette occasion pour faire entendre la voix des femmes et des jeunes autochtones, en particulier ceux qui vivent dans les centres urbains. »

Dana Soonias, membre, Saskatchewan



Dana Soonias est membre de la Première Nation de Red Pheasant en Saskatchewan. Au cours des 20 dernières années, il a occupé des postes de direction au sein d'institutions financières, autochtones et gouvernementales, où il a joué un rôle de premier plan dans le domaine du commerce de détail, des finances, des affaires et du développement économique. Il est titulaire d'une désignation de gestionnaire des finances autochtone certifié (GFAC) par l'entremise de l'Association des agents financiers autochtones (AAFA) du Canada. Il a également reçu la désignation de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) de la Rotman School of Management de l'Université de Toronto.

M. Soonias a travaillé au gouvernement fédéral avant de se joindre à l'Indian Equity Foundation de la Saskatchewan pendant une décennie à titre de gestionnaire des services aux entreprises, de gestionnaire général intérimaire, et ensuite de membre du conseil. Il a été le premier président du Programme d'entrepreneuriat autochtone, un comité consultatif technique de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF).

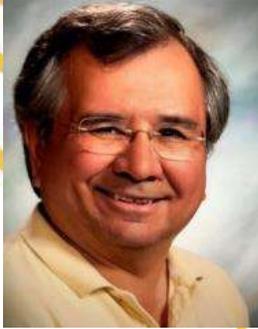
Il a été le premier PDG autochtone du parc patrimonial Wanuskewin; il a occupé ce poste et a dirigé l'organisation pendant dix ans. L'institution, qui était au bord de la faillite, a prospéré sous sa gouverne pour devenir une organisation nationale primée qui a réalisé la campagne Thundering Ahead et qui a été ajoutée à la liste indicative du Canada des sites du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

M. Soonias est actuellement directeur du développement économique et des services de formation en emploi pour le Conseil tribal de Saskatoon, qui dessert plus de 33 000 membres des Premières Nations, tant en milieu urbain que rural. Il est le président des sociétés STC Industrial Contracting et Keys Welding Service, deux entreprises de fabrication de métaux autochtones à but lucratif qui travaillent avec des sociétés d'État et des sociétés minières nationales et internationales.

Il a siégé à divers conseils et comités à travers le pays, dont l'AAFA du Canada (président), le Conseil de gestion financière des Premières Nations, l'Indian Equity Foundation de la Saskatchewan, le conseil de gestion des investissements de la Nation crie du lac Muskeg, pour n'en nommer que quelques-uns.

« Le développement économique représente une voie vers une participation durable et significative à l'économie canadienne pour les peuples autochtones comme partenaire à part entière de l'édification de la Nation. Notre peuple mérite une nouvelle voix et une nouvelle place à tous les niveaux pour reconnaître et cerner les lacunes inconciliables des systèmes économiques déséquilibrés au sein du gouvernement et de l'industrie. »

Bob Dickson, membre, Ontario



Bob Dickson a fait partie pendant de nombreuses années de la haute direction des secteurs public, privé et sans but lucratif. Depuis les dix dernières années, il est PDG d'un groupe de sociétés appartenant à la Première Nation d'Attawapiskat. Il a également été membre d'un certain nombre de conseils d'administration et a auparavant été président d'un conseil d'une organisation non gouvernementale (ONG) internationale.

Il travaille actuellement de Timmins, en Ontario, et relève d'un conseil d'administration dirigé par l'Attawapiskat. M. Dickson a été témoin d'une croissance importante dans les entreprises appartenant à l'Attawapiskat, et la croissance à venir s'annonce comme étant considérable.

M. Dickson est diplômé de l'Université Wilfrid Laurier et est membre de la Première Nation de Lac Seul, dans le nord-ouest de l'Ontario.

« Être membre du Conseil national de développement économique des Autochtones est une merveilleuse occasion d'apprendre et de servir. »